Association des Tondeurs de Moutons

Service FORMATIONS
Philippe Marchand
Verrières
58240 St Pierre le Moûtier

06 15 69 66 34
stagetonte.atm@gmail.com

Stage Perfectionnement Junior - Sénior (Boussac - Creuse)

7 au 9 juin 2026

I- Destinataires

Le stage « perfectionnement Sénior » est destiné :

- Aux tondeurs de niveau junior et sénior
- Aux tondeurs avertis et ayant une expérience confirmée
- Aux tondeurs ayant déjà participé à un stage de perfectionnement mais qui ont des problèmes spécifiques à résoudre ou tout simplement qui veulent continuer à progresser

II - Buts du stage

- Améliorer la qualité de la tonte (coupures, propreté, finition...)
- Diminuer la fatigue du tondeur (contention, travail en souplesse, position du dos...)
- Augmentation de la vitesse de tonte
- Connaissance des différents types de peignes. Rectification d'un mauvais peigne.
- Comparaison des différents systèmes d'aiguisage : fonte, aluminium, bronze, cuivre, papier abrasif
- Résoudre les problèmes que peut rencontrer un tondeur. Faire circuler l'information

III - Déroulement du stage

- Le stage aura lieu à « La Rairie » – 23 600 BOUSSAC BOURG (Creuse)
- Horaires : 8h30 – 12h / 14h00 – 17h30
- Durée : trois jours
- Début du stage : le 7 juin 2026 à 9h - fin du stage le 9 juin 2026 entre 16h et 18h
- Hébergement par vos propres moyens. Contacter Lauriane Grancher : 06 48 09 42 08

IV – Prix

- **Si vous relevez de la MSA, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par VIVEA. Nous contacter pour connaitre les modalités (Christelle Jeannet - contact@laines-seraphita.org – 0618934729)**
- **D'autres prises en charges sont possibles dans le cadre de la formation professionnelle selon votre situation (FAFCEA, France travail, OCAPIAT etc...). Nous contacter pour connaitre les modalités (Christelle Jeannet - contact@laines-seraphita.org – 0618934729)**
- **Si vous ne pouvez pas bénéficier d'une prise en charge, le prix est de 420€.**

V – Inscription

- Retourner le bulletin d'inscription **avant le 8 mai 2026** à l'adresse indiquée en bas du formulaire
- Vous recevrez une convocation détaillée par mail, la semaine précédant le stage

/!\ Pour des raisons d'assurance, l'adhésion de 45€ à l'Association des Tondeurs de Moutons est obligatoire. Sans votre adhésion à la date limite d'envoi du bulletin d'inscription, vous ne pourrez participer au stage. /!

BULLETIN D'INSCRIPTION, Stage Perfectionnement Junior - Sénior (Boussac - Creuse) (à remplir en majuscules)
7 au 9 juin 2026

NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail (pour recevoir la convocation) :.....N° Tél : .....

Type de tonte (bowen, montmorillonnaise) :.....

Nombre approximatif de brebis tondues par saisons:.....Par jour : ..... Nombre d'année de tonte :.....

Tonte à l'étranger :.....

Matériel utilisé (cardan, flexible, incorporé, force).....

Retourner ce bulletin d'inscription AVANT LE 08/05/2026 à l'adresse suivante :

Christelle JEANNET – 26 route de Rafayet – 43230 LA CHOMETTE ou par mail : contact@laines-seraphita.org

Paiement du stage :

- Via le formulaire d'adhésion sur le site de l'ATM : https://tondeursdemoutons.fr/lassociation/adhesions/
- Par virement en indiquant **vos nom/prénom et stage concerné :** IBAN FR76 3004 7140 6600 0209 7060 261 BIC : CMCIFRPP
- Par chèque à l'ordre de **l'« Association des Tondeurs de Moutons » (si vous n'êtes pas éligible à VIVEA) à l'adresse d'envoi du bulletin d'inscription**

/!\ Pour ceux qui ne bénéficient pas de prise en charge /!
Je suis à jour de mon adhésion : OUI ☐ mon règlement est de 420€
NON ☐ mon règlement est de 465€